

DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 26 mars 2019

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA

Fonction publique : pas comme ça !

Le Projet de loi sur la transformation de la fonction publique présenté le 13 février est idéologique et inacceptable. Pour l'UNSA, ce projet remet en question un modèle de Fonction publique garant d'un service de qualité et de la protection des agent.e.s.

Au moment où notre société est fracturée, le gouvernement continue à ne pas entendre. Il aurait pu prendre en compte l'avis ou les propositions des organisations syndicales. Tout au long de l'année 2018, nous avons fait part de notre opposition à de nombreuses pistes explorées : remise en cause des instances de dialogue social, augmentation des possibilités de recours aux contractuels, gestion trop individualisée et sans garanties d'équité des carrières et des mobilités. Nous avons fait des propositions notamment pour un meilleur fonctionnement des instances, améliorer les conditions de travail, un meilleur accompagnement professionnel des agent.e.s, favoriser l'attractivité de la Fonction publique et revaloriser le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

En ne retenant pas les propositions faites et en refusant d'infléchir les orientations du projet de transformation, le gouvernement continue à avancer seul. A ne pas rechercher de compromis et d'orientations partagées, on transforme contre les agent.e.s et contre les organisations syndicales. En présentant ce projet avant même les conclusions du Grand débat, il fait également peu de cas de tout ce qui pourrait émerger sur les services publics et la Fonction publique.

Pour faire entendre son désaccord, **l'UNSA Education** sera dans l'action demain 27 mars, dans tous les territoires de l'académie au côté d'autres organisations syndicales.

Action éducation du 30 mars : stop au chamboule tout !

Comme déjà évoqué dans notre déclaration liminaire du 11 mars dernier, **l'Unsa Éducation** appelle les tous les personnels de l'Éducation nationale à se rassembler et à manifester le 30 mars pour exiger une politique éducative qui s'inscrive dans le long terme et se construise avec eux en reconnaissant leur engagement pour le Service public laïque d'éducation. En effet, les orientations menées au pas de charge par notre ministre depuis le printemps 2017 sont largement idéologiques. Elles ignorent le plus souvent l'expertise et l'engagement des professionnels et, pour une très grande partie d'entre-elles, ne répondent pas aux besoins de la Nation.

Préparation de rentrée 2019

Le CTA réuni ce jour doit traiter, entre autres, de la carte scolaire des établissements du second degré. Comme les années précédentes, **L'Unsa Education** s'interroge sur la pertinence du calendrier dans la mesure où le serveur pour les mutations intra-académiques des personnels est ouvert depuis une semaine.

Nous souhaiterions vivement que ce CTA, tout comme sa déclinaison dans les départements, puisse se tenir en amont de la phase de mouvement.

Dans les conditions actuelles, la guestion de la pertinence du dialogue social est clairement posée!

Pour la rentrée 2019, le solde négatif de - 99 postes cache en fait 322 suppressions qui engendrent 119 mesures de carte scolaire dans les établissements de l'académie, en augmentation de 25% par rapport à 2018, ce que nous déplorons.

Les compléments de services sont en légère diminution mais restent cependant encore trop nombreux, dégradant les conditions de travail des collègues concernés.

Sur les postes spécifiques académiques, **l'UNSA Education** demande qu'ils ne soient réservés qu'à des besoins très particuliers pour ne pas limiter la fluidité du mouvement des personnels et s'interroge sur leur pertinence dans la mesure où plus de la moitié d'entre eux restent vacants.

Enfin, **L'UNSA Education** rappelle son opposition à la possibilité de remplacement des 3 heures d'association sportive par des heures d'enseignement qui pourrait conduire à terme à la disparition du sport scolaire.

Expérimentation PIAL dans l'académie

L'Unsa Education prendre acte de la proposition d'une nouvelle organisation des moyens d'accompagnement des élèves ayant des notifications MDPH.

Cette nouvelle organisation au niveau des établissements et des circonscriptions ne doit pas être un prétexte de diminution des moyens alloués qui sont déjà insuffisants ni à un émiettement des services des AESH.

Ceci étant posé, les modalités de pilotage au sein des PIAL doivent être précisées afin d'obtenir une amélioration globale du dispositif.

En aucun cas le PIAL doit aboutir à une remise en cause du passage par les notifications MDPH, garantie d'une distribution juste des aménagements et des moyens d'accompagnement.

Enfin, **l'UNSA Education** renouvelle sa demande d'un abondement de l'offre de formation initiale et continue sur la question des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Pour l'UNSA Education
Serge RAVEL